Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Mai 1893. No. 33.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LES ENFANTS ENVOLÉS

Mères, ils ne sont plus, vos beaux enfants candides ;
Les logis sont muets et les berceaux sont vides :
Vos cris n'éveillent rien. Vos yeux, de pleurs voilés,
Semblent chercher parfois des trésors sous la terre,
Où se lèvent au ciel qui sait le grand mystère,
Comme pour entrevoir des oiseaux envolés.

—Mère, que cherchez-vous ?—Un front aux blondes
Une tête d'enfant pour poser mes caresses. [tresses,
—Vous ?—Un pauvre petit plus vermeil que les fleurs,
Et qui me souriait comme sourit l'aurore.
—Et vous qui sanglotez, que cherchez-vous encore ?
—Une petite main pour essuyer mes pleurs !

—Je cherche un nouveau-né, pauvre lis éphémère
Que j'allais voir fleurir sous mes baisers de mère ;
C'était mon frais tyran et mon petit seigneur,
Un enfant né d'hier ; mais cet être si frêle,
Si miguon, qu'un oiseau l'eût caché sous son aile,
Fut tout un univers qui remplit tout un cœur !

—Moi, je pleure une enfant qui, joyeuse et mutine,
Egayait mon foyer de sa voix argentine ;
Qui n'était que fraîcheur, grâce, joie et chanson,
Qui riait, qui causait, gazouillait à toute heure :
C'était tout un printemps vivant dans ma demeure ;
C'était la fleur, le jour, l'oiseau de la maison !

O mères ! que d'amour pour un trésor si frêle !
Vous appuyez vos cœurs sur l'enfant qui chancelle :
Un souffle, en l'effleurant, le brise de son berceau.
C'est si faible, un enfant, si mignon, si débile !
Le bonheur a toujours une forme fragile :
Le malheur est de fer, la joie est de roseau.

Ils sont morts, vos enfants.. et le jour vient d'éclore !
Leurs regards sont éteints, le soleil brille encore !
Vous croyez, en voyant ces rayons triomphants,
Que le ciel raille avec sou éclat et ses flammes ;
Non, non, le ciel est bon, et s'il sourit, ô femmes !
C'est qu'il vous garde, allez, tous vos petits enfants

La mort ne détruit pas, elle éternise et change ;
Leur corps est une fleur et leur âme est un ange !
Ne les demandez plus, dans vos cris éperdus,
Aux berceaux, à la tombe, au monde plein de doute ;
Interrogez votre âme, elle connait la route
Que prennent ceux qu'on aime et que l on croit perdus.

Vos colombes à peine ont passé sur nos branches ;
Au paradis, Jésus les place à son côté ;
Car elles ont gardé leur duvet argenté,
Leur candeur, et là-haut elles ont rapporté
Toutes leurs plumes blanches !

Dans des berceaux d'azur vos enfants sont posés ;
Ils n'ont plus votre amour, mais la Vierge, ô merveille !
La Vierge, reine et mère, est près d'eux, et les veille :
Reine, elle a pour leurs fronts l'auréole vermeille,
Mère, elle a des baisers.

Tandis que vous priez à la lueur d'un cierge
Ils courent dans les cieux, vos petits voyageurs ;
Puis ils laissent tomber, pour leurs mères en pleurs,
La croyance et l'espoir, et, pour leurs jeunes sœurs,
Quelque fil de la Vierge.

Oh ! vous les reverrez !.. Rien n'est fixe et réel
Sur terre ; nos bonheurs ont des ailes légères ;
Tout s'enfuit, nos enfants et nos belles chimères ;
Rien ne se perd, pourtant, séchez vos pleurs, ô mères !
Tout se retrouve au ciel !

ANAÏS SÉGALAS.

ASSOCIATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

PROGRAMME DES FÊTES DES 24, 25, 26 ET 27 JUIN 1893 À MONTRÉAL

L'année 1893, en raison du 25e anniversaire de la fondation de Montréal, de l'inauguration du Monument National et de la Cathédrale de Montréal, étant une année exceptionnelle pour notre race, il est urgent d'en fixer le souvenir dans la mémoire de notre population par une série de fêtes patriotiques.

Ces démonstrations comprendront :—

1e. Une grande fête champêtre sur le terrain de l'Exposition, le 24, samedi après-midi, et illumination générale le soir.

2e. Messe solennelle à Notre-Dame et grande procession, dimanche le 25, et inauguration, le soir, du Monument National.

3e. Un congrès de toutes les Sociétés Nationales d'Amérique, lundi, le 26.

4e. Le soir, grand concert, promenade et danse sous le patronage des dames de Montréal.

5e. Un banquet de 1,000 converts donné par l'Association Nationale Saint-Jean-Baptiste, mardi, le 27.

6e. Des fêtes populaires, tous les jours, au Parc Sohmer, où il y aura place pour 10,000 personnes.

A cette série de fêtes seront invités les Canadiens de toutes les parties de l'Amérique, ainsi que des Français de distiction.

Le 24 Juin étant un samedi, nous avons pensé que, pour permettre à tout le monde d'assister à la fête Nationale, il serait désirable, avec l'assentiment de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, de remettre sa célébration au lendemain, dimanche, ce qui permettra aux sociétés étrangères de se rendre à Montréal, après avoir célébré le 24 chez elles.

Le 25, toutes les sociétés et les invités et délégués se réuniront au Champ de Mars pour s'organiser en procession et se rendre à l'église en suivant le parcours qui sera alors indiqué.

Le soir à huit heures précises, aura lieu l'inauguration solennelle de la grande salle des fêtes, magnifiquement décorée pour la circonstance. Une marche triomphale à grand orchestre, avec un cœur de 50 voix, ouvrira la séance. Après une allocution par le président, des orateurs distingués venus de France et des Etats-Unis seront priés de prendre la parole. Les invités, les délégués et les principaux officiers des sociétés nationales occuperont la scène, la salle étant toute entière réservée au public, qui voudra assister à cette magnifique démonstration.

A neuf heures précises, lundi, aura lieu l'ouverture du Congrès, de toutes les sociétés nationales d'Amérique, représentées par leurs délégués. Avant 9 heures, ces messieurs devront présenter leurs lettres de créance au comité du Congrès, siégeant dans les bureaux du Monument National. Après une allocution du président du Congrès, les membres se réuniront immédiatement en 4 sections distinctes, ayant chacune pour projet :

1e. Le maintien des Ecoles Séparées.

2e. La propagation de la langue française ou "l'Alliance."

3e. Les remèdes à l'émigration.

4e. La fédération des Sociétés Nationales d'Amérique.

A deux heures aura lieu la réunion du Congrès en séance plénière pour recevoir les rapports des sections qui auront siégé le matin et entendre les orateurs distingués, spécialement chargés de traiter les quatre grandes questions soumises à ses délibérations.

Le soir, à neuf heures, le tout Montréal voudra prendre part à une soirée dansante sous le patronage des dames de Montréal. Nul doute que ces dames, avec le goût et le zèle qui les distinguent, ne fassent de cette fête de nuit une des plus brillantes démonstrations de toute la série. Nous reviendrons ainsi aux anciennes traditions de la société qui, à son origine, ne manquait jamais d'associer les dames à toutes ses fêtes.

Après-midi et soir, grande fête champêtre au Parc Sohmer, avec programme spécial.

Le mardi, à neuf heures, reprise des séances des sections et rapport final à la séance plénière du Congrès qui aura lieu à 11 heures pour recevoir les derniers rapports et entendre les orateurs distingués qui n'auront pu prendre part aux délibérations de la première séance.

Après-midi et soir, nouvelle fête champêtre au Parc Sohmer, avec programme spécial.

A 7 heures, grand banquet de 1,000 couverts dans la salle des fêtes, donné par l'Association Nationale pour clore la série des démonstrations de 1823. Le bureau de direction compte sur le concours et le dévouement de tous les Canadiens d'Amérique. Il invite chaleureusement toutes les sociétés nationales, de quelque nature qu'elles soient, à prendre part à ce grand déploiement de notre race. Qu'elles s'inscrivent sans retard pour que nous puissions les recevoir dignement. Les facilités de transport de cette année exceptionnelle le favorisent particulièrement. C'est donc avec une entière confiance dans un succès sans précédent que le bureau de direction s'adresse à toute la nation et compte sur elle pour célébrer avec éclat la série des fêtes nationales de 1893.

Le Secrétaire, P. H. ROY, Le Président, L. O. DAVID.

LES NIDS

Les nids vont bientôt se construire. C'est le temps où les gamins oisifs s'en iront par les chemins, dans les sentes des bois, battre des buissons et des haies, fouiller les talus pour y découvrir la petite construction, péniblement élevée, où l'oiseau abrite sa couvée.

Quand il a découvert ce nid, le gamin,—l'homme aussi quelquefois,—il y fourre sa main plus cruelle que la dent du reptile ou le bec de l'oiseau de proie, pour en retirer les œufs ou les petits.

Je dis qu'il est plus mauvais que l'oiseau de proie ou la couleuvre, l'enfant qui déniche un nid, car ces deux animaux se nourrissent de leur trouvaille et lui s'amuse simplement avec les œufs qu'il brise en chapelets que l'on étale avec une complaisante ignorance au manteau de la cheminée ; il joue avec les petits sans plumes, tout piaillants et grelottants qu'il laisse périr de faim, tandis que les parents voltigent avec des cris plaintifs autour du ravisseur.

Mais laissons de côte la cruauté qu'il y a pour l'homme à détruire un nid, n'envisageons que le dommage qu'il se fait à lui-même.

N'est-il pas vrai que chaque année nos cultivateurs se plaignent de voir leurs champs de pommes de terre ravagés par les vers blancs qui coupent aussi les racines des céréales ? N'est-il pas vrai que tous les quatre ans, des nuées de hannetons dévoreut les feuilles des arbres ? N'est-il pas vrai que des bandes innombrables de chenilles laissent parfois nos arbres fruitiers aussi dépourvus de feuilles—qui sont les poumons de la plante—que si l'incendie les avait grillés ?

Est-il moins certain que les récoltes des pommes de terres tendent à diminuer ? Combien de fois n'avons-nous point vu les pommiers fleuris comme de gros bouquets, tout pleins de promesses d'argent pour le paysan et ne donner que de faibles récoltes.

D'où vient cela ?—Regardes-y, paysan, regardes dans ces fleurs qui se flétrissent et ratatinent leurs blanches corolles, tu verras qu'elles sont devenues l'habitation d'un ver à tète noire, c'est la larve de l'anthonome, sorte de charançon qui l'hiver se réfugie sous les écorces et qui, à l'heure présente, est monté sous les frêles rameaux tout prêt à déposer ses œufs dans la fleur où ils écloront.

Ouvre aussi ces fruits qui tombent jaunis et enflés monstrueusement quelques jours après la défloraison, tu y trouveras, pullulante, toute une famille de vers.

Ton blé, dans les champs, n'est-il pas ravagé par les mulots ; dans ton grenier, n'est-il pas en proie aux charançons qui en mangeut le gluten, aux rats et aux souris qui le rongent ?

Toutes les récoltes enfin ont mille ennemis, d'autant plus terribles qu'ils t'échappent presque tous par leur petitesse. Tu ne peux rien ou peu de choses contre eux. Des savants passent leurs veilles à en rechercher la destruction et n'aboutissent la plupart du temps, après de pénibles travaux, qu'à des résultats imparfaits.

Mais la nature prévoyante et bonne mère t'a donné des aides dévoués, car de tous ces ennemis ils font leur nourriture ; s'ils venaient à disparaître, eux aussi disparaîtraient, ce sont les oiseaux, ces hôtes charmants des bois et des haies.

L'oiseau vit d'insectes. Tous les oiseaux ; tous, entendez bien, cultivateurs, sont vos amis. Les petits, les paresseux : alouettes, rouges-gorges, pinsons, bouvreuils, rossignols, fauvettes, roitelets, mésanges, hirondelles, ne vivent que d'insectes rampants ou volants. N'en voyez-vous pas des bandes suivre la tranchée fraîche ouverte par la charrue et ramasser d'un bec alerte les gros vers que le soc a mis à nus ? On accuse le bouvreuil, le pinson, le chardonneret, d'ébourgeonner les arbres ; croyez-vous que ce soit le bourgeon qu'ils mangent ? Nenni. Ce bourgeon contenait un ver. Voyez l'élégante mésange bleue grimper dans tous les sens sur les autres écorces. Qui cherche-t-elle ? Des insectes, ce charançon qui détruit les fleurs de l'arbre fruitier. Ce pic qui perfore les hauts arbres des forêts, croyez-vous qu'il creuse dans le bois vif ? Non, il cherche l'être très petit, qui mine l'arbre, pour s'en nourrir.

Le moineau lui-même, le hardi pierrot, mange des insectes en quantité ; sans doute, il est pillard, mais il rend encore plus de services qu'il ne cause de dégâts.

La pie mange des insectes, des souris et des mulots. Le corbeau vit de même. Tous les oiseaux de proie de nos pays, diurnes et nocturnes : éperviers, crécerelles ou émouchets, buses, etc., hiboux, chouettes, chats-huants de toute taille et de toute couleur ont aussi pour nourriture les mulots, les souris, les rats, les gros insectes ou, il est vrai, quand ils le peuvent, de petits oiseaux.

Eh bien ! tout cela, nos paysans ne le veulent pas croire. Ils détruisent les nids avec plaisir, avec acharnement quelquefois. Des les écoles, les instituteurs se font les défenseurs de nids, ils interdisent à leurs élèves d'y porter la main. Il se trouve des parents pour les contrecarrer ; ils essaient de démontrer que l'oiseau c'est l'ennemi ! Pourquoi ! Hé ! parce que l'homme a la vue courte. Il voit l'oiseau s'abattre sur son blé fraîchement enterré, il aperçoit des volées de moineaux égrener les épis mûrs et il se dit que toute la gent ailée vit à ses dépens. Mais ce qu'il ne veut pas voir, c'est la petite mésange faisant cent tours de son nid aux arbres voisins et revenant chaque fois vers la famille affamée avec une chenille, un hanneton ou un gros ver. Ce qu'il ne sait pas, c'est que des milliers d'insectes de toute taille entrent journellement dans l'estomac de ces gais chanteurs.

Allons, paysan, si l'oiseau te mange quelques grains, c'est une minime compensation pour tout ce qu'il te sauve : ne paies-tu pas l'ouvrier qui bêche ton champ ?

Mais non, le cultivateur croit avoir fait un acte méritoire quand il a pu empoigner une chouette et la crucifier sur la porte de la grange ! C'est parce que la chouette a un cri sinistre, c'est parce qu'elle porte malheur, c'est parce qu'elle est laide, dit-il. Tout cela : préjugés, bêtise et ignorance.

Et combien d'autres amis ne détruit-il pas d'une manière aussi imbécile, en y joignant souvent la torture : la chauve-souris, la musaraigne, la taupe, le crapaud, le lézard, la couleuvre ? Tous ces animaux lui sont nécessaires ; il les poursuit de sa haine.

Un cultivateur attentif, a suivi patiemment les allées et venues d'une chouette, sa voisine ;

il l'a vu, en vingt-et-un jours rapporter cent dix rongeurs à son nid. Que t'en semble ? Comprends-tu maintenant le sens intime du mot *chat* huant ? Les chats à quatre pieds que tu nourris, te rendent-ils autant de services qu'un chat huant qui se nourrit lui-même ?

Respect donc aux nids, parents et enfants ! Respect pour les oiseaux qui sont vos amis, pour tous les animaux qui sont vos alliés.



Mercredi, 25 Mai 1893

M. TARTE ET LA QUESTION DES ECOLES

Monsieur Tarte (J. Israël), échoué pour le moment à l'*Electeur* en attendant la prochaine marée, promène sa lunette sur notre horizon politique, qu'il trouve bien sombre. Il n'y voit que décrépitude, patronage, subventions, esprit de parti, journaux et hommes publics espérant des entrepreneurs la fortune ou, tout au moins, le pain quotidien. D'azur, de ce bel azur qui s'appelle l'intelligence et le patriotisme, pas large comme la main ! Telles sont ses impressions.

Ce que nous raconte là M. Tarte, sont évidemment des souvenirs et des regrets personnels. C'est le passé, dont il ne jouit plus, qu'il évoque.

Qui ne sait en effet que cet israélite n'a, comme tous les gens de sa tribu, longtemps vécu que du fruit de ses audacieuses exploitations tantôt de la droite, tantôt de la gauche ?

Qui s'est mépris sur les motifs qui l'ont poussé à mener cette fameuse campagne dont la morale publique semblait être le drapeau ?

C'était une question de patronage. Il trouvait que M. McGreevy en avait trop, et que lui-même, M. Tarte, n'en avait pas assez !

Voilà pour son désintéressement et pour la pureté de ses intentions.

Quant à l'esprit de parti, nous sommes d'accord avec M. Tarte ; il a trop de prise sur l'opinion publique.

Mais est-ce bien au député de l'Islet à faire la leçon aux autres à cet égard ?

Toujours dans les extrêmes, M. Tarte n'a su être que partisan aveugle, ou adversaire cassant, démolisseur, sans mesure, ce qui est, sous une autre forme, l'une des multiples manifestations de l'esprit de parti.

M. Tarte s'est donné la mission de poursuivre devant les chambres les revendications des catholiques du Manitoba. Ceux-ci, abandonnés—selon ce nouveau preux—de leur archevêque, trop usé pour y voir nettement ; de leurs représentants, trop avilis pour comprendre leurs devoirs, ne pouvaient rester sans défenseur !

Ce défenseur s'est révélé dans la personne du député de l'Islet.

Or, quel a été son début ? Une résolution de partisan, une résolution captieuse, sans portée, ridicule comme l'enfantement de la montagne, une résolution qui a été une déception pour tous, et qu'à gauche l'on n'a voté qu'à contre-cœur, nous le savons.

Nous pourrions appuyer notre appréciation d'une foule de témoignages. Nous nous bornerons à citer deux journaux situés aux antipodes l'un de l'autre : le *Mail* et la *Vérité*.

Du *Mail* :

"Mais ce qu'il y a de plus curieux, sinon de plus ridicule, dans l'attitude de M. Tarte, hier, s'est montré dans ses conclusions. Le but de son discours tendait évidemment au désaveu de la loi du Manitoba. Toutefois, au lieu de proposer une motion dans le sens de son argumentation, M. Tarte proposa la condamnation du gouvernement parce qu'il siège sous un déguisement judiciaire, pour entendre l'appel des séparatistes—rien que cela et rien de plus.

"Maintenant, la résolution de M. Tarte est une résolution sur les subsides. En conséquence, elle n'est pas susceptible d'amendement. Comme résultat, chaque membre de la chambre doit dire 'oui' ou 'non' suivant son appréciation de la manière dont la cause doit être plaidée et jugée ; mais, eu égard à l'astuce avec laquelle la question a été présentée, aucun membre ne peut affirmer ou voter que la loi des écoles aurait dû ou n'aurait pas dû être désavouée. M. Tarte, qui est venu au parlement en se vantant de son programme, en annonçant qu'il était décidé à jeter feu et flammes, *a simplement pris des mesures pour empêcher la chambre de donner son opinion sur ce qui est réellement le vrai point de la question.*"

Voilà !

Au lieu de placer candidement devant la chambre toute la question des écoles, M. Tarte s'est au contraire préoccupé de ne l'y point mettre.

La *Vérité*,—celle-ci du moins ne peut être accusée de partisannerie,—disait de son côté :

"La preuve que la motion de M. Tarte n'était pas une grande revendication des droits de la minorité manitobaine, *mais une simple manœuvre politique*, c'est que MM. McCarthy et O'Brien, les plus fanatiques membres de la chambre des communes, se sont rangés du côté du député de l'Islet."

En réponse aux critiques dont sa résolution a été l'objet, le député de l'Islet a voulu donner une explication : elle est superbe.

"J'ai rédigé ma motion, a-t-il déclaré, de façon à lui rallier le plus de votes possible."

Cette résolution n'était donc qu'une chasse aux votes. De son propre aveu, M. Tarte a sacrifié la question principale pour mieux satisfaire sa passion et pour mieux assurer à la gauche, où il est devenu prophète, des avantages de parti.

La partisannerie de M. Tarte apparaît même dans les articles auxquels nous répondons.

Où trouverons-nous les auteurs de la loi dont nous souffrons ? Qui sont-ils ?

C'est ici, à Winnipeg, qu'il les faut chercher ! C'est M. Greenway ; c'est M. Martin ; c'est le gouvernement libéral du Manitoba, avec sa majorité libérale, qui sont la cause première du malaise répandu par tout le pays. C'est par eux que la constitution a été violée ; c'est par eux que l'inique loi scolaire de 1890 a été imposée à notre province ; c'est le parti libéral au Manitoba qui, pour arriver au pouvoir, avait promis à l'archevêque de Saint Boniface et à nos populations de ne toucher ni à nos écoles, ni à notre langue ; c'est le même parti libéral, ce sont les mêmes hommes qui ont violé ces promesses, qui ont déchiré le pacte provincial en même temps que le pacte d'honneur qu'ils avaient fait avec nous.

Or, ces hommes, M. Tarte les tient prudemment à l'arrière plan. Il en fait à peine mention ; il évite de les mettre en cause, il les dissimule ; il s'abstient surtout de dire qu'ils sont des libéraux, et ses alliés politiques actuels. Il voudrait les faire oublier.

Mais quand il vient à parler du gouvernement fédéral, de son rôle et de sa mission, il enfle la voix ; il crie bien fort ; il appelle sur ce cabinet toute l'indignation du peuple ; on dirait que c'est d'Ottawa que sont partis les premiers coups. Si bien, que tout l'odieux, que devrait récolter le gouvernement Greenway, échoit au ministère fédéral, parce qu'il n'a pas encore réparé les ruines amoncelées par les amis de M. Tarte.

En parlant ainsi, nous n'avons aucunement l'intention de prendre fait et cause pour le cabinet fédéral, qui a, depuis que la loi a été sanctionnée par le lieutenant-gouverneur de notre province, ses responsabilités. Mais, mettre à sa charge la loi ellemême, c'est dépasser les bornes de l'intégrité, qui devrait toujours être la qualité-maîtresse des publicistes. Cette faute de M. Tarte fait éclater sa partisannerie.

Où M. Tarte ne se contente plus d'être partial, mais déraisonne absolument, c'est quand il fait de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, le complice, malléable ou inconscient, des iniquités que son imagination féconde et vagabonde ajoute à toutes celles dont nous sommes réellement les victimes.

Le dépit du partisan se laisse voir ici tout à nu. L'ineptie coudoie l'insulte. C'est une indignité sans nom, et contre laquelle nous protestons énergiquement, que d'attribuer à notre vaillant archevêque des faiblesses compromettantes pour les intérêts religieux de ses ouailles, ou de le juger "prêt à sacrifier les causes les plus sacrées" "pour sauver un parti" quelconque.

M. Tarte parle à ce propos d'aberration ! Qu'il prenne garde ! Il n'est ni vieux ni malade. Mais il ne serait pas le premier que la Providence aurait puni pour avoir semé les préventions et la calomnie contre les prêtres de Dieu ! Un souvenir classique nous revient ici avec une étrange persistance, et ne nous laisse point sans émotions :

Quem vult perdere Deus, prius dementat.

Et pourquoi, se demandera le lecteur, M. Tarte est-il si inconvenant, si injuste à l'égard du vénérable prélat ? Pourquoi reproche-t-il à tout l'épiscopat et à tous les hommes publics qui n'ont pas encore perdu espoir en l'esprit de justice du cabinet fédéral, de manquer de patriotisme et de perspicacité ? Pourquoi les accuse-t-il tous, en termes si amers et si insolents, d'oublier leur devoir ? Simplement parce qu'il n'ont pas imité la volte-face du député de l'Islet. Selon sa pensée d'aujourd'hui, (il faut préciser, car il ne pense pas toujours de la même façon), il aurait fallu dès 1890 se mettre en travers du gouvernement, faire battre Sir John A. Macdonald aux élections générales de 1891, parce qu'alors "c'est un canadien-français qui aurait été premier ministre."

Tout cela, même pris au sérieux, n'est que vaines récriminations, regrets superflus, au temps présent. Mais puisqu'ils surgissent et qu'on part de là pour soulever les foules contre la partie la plus éclairée de notre population, livrons-nous à un bref examen de la situation telle qu'elle se présentait alors, telle qu'elle est encore aujourd'hui.

D'abord, disons-le, M. Laurier n'est pas l'ennemi, quoiqu'en dise M. Tarte. Nous ne logeons pas à la même enseigne politique, mais nous accepterions de lui, comme de tout autre, justice et réparation.

En fait M. Laurier,—dont nous prononçons ici le nom comme chef de l'opposition, et le seul autorisé à parler pour celle-ci,—nous a-t-il, au temps des élections générales, fait quelque promesse ? nous a-t-il seulement tendu la main ?

A cette époque il lança son manifeste politique ; il ne contenait pas un mot de notre question des écoles, encore bien moins du désaveu, auquel il était encore temps de recourir.

M. Tarte dit que Mgr Taché avait alors des garanties de la part du gouvernement sur la question qui nous intéressait principalement. Si le député de l'Islet croit à ses propres paroles, un moment de réflexion lui ferait comprendre que, d'une part ayant des promesses, de l'autre, n'ayant rien, Monseigneur et ceux qui s'inspirent à cette source vive et pure, devaient rester où ils étaient.

En outre, M. Laurier avait ici même ses candidats : c'était M. Martin, l'auteur de la nouvelle loi scolaire ; c'était M. Campbell qui avait voté en faveur de cette loi dans la législature locale ; c'était M. Watson, qui depuis est devenu le trésorier du gouvernement Greenway.

Depuis, l'opposition nous a-t-elle donné plus d'espoir ?

Au cours du débat soulevé par la résolution même de M. Tarte, M. Laurier n'a pas blâmé le gouvernement de n'avoir point désavoué la loi Greenway.

Le chef de l'opposition est même allé plus loin. Il a déclaré qu'il ne serait pas même prêt à blâmer les ministres de renvoyer notre cause devant la Cour Suprême, tel qu'ils l'ont alors déclaré et tel qu'ils le font aujourd'hui, s'il pouvait regarder leur action comme sérieuse. Voici comment il s'est exprimé, d'après le Hansard :

"Je ne blâmerais pas le gouvernement, M. l'Orateur, de renvoyer la question devant la Cour Suprême, s'il ne recourait pas par là à un expédient, comme il l'a fait dans une autre occasion, si ce renvoi devait être sérieux et avoir un résultat."

Qu'avons-nous droit de conclure, maintenant ?

C'est qu'en aucun temps, jusqu'à présent, la droite et la gauche n'ont différé d'avis, au fond, sur la ligne de conduite à suivre dans cette grave question. De part et d'autre, l'on s'est entendu pour éviter l'action politique et pour tout remettre à la décision des tribunaux. Tout ce qui arrive aujourd'hui a été prévu, et l'on y a pourvu expressément par une loi, fruit des suggestions de M. Blake, l'un des chefs très honoré de l'opposition, et acclamée par toute la chambre, par M. Laurier luimême, qui doit être pour tous l'expression vivante des vues de son parti.

Il en est pourtant qui n'ont pas entièrement souscrit à ce pacte. Ce sont ceux que M. Tarte accuse le plus aujourd'hui.

Ils le subissent néanmoins, parce qu'ils sont impuissants contre la grande, la très grande majorité de la députation, des deux côtés de la chambre des communes. Mais jamais, bien qu'en dise M. Tarte, ni Mgr Taché, ni les représentants français du Manitoba n'ont entendu sacrifier leurs stricts droits constitutionnels.

Notre journal formulait un jour leur attitude dans les termes suivants :

"Dans la question des écoles, la pensée des catholiques du Manitoba a été de réclamer leurs droits constitutionnellement, sans jamais fléchir, sans faire aucun compromis, mais par les moyens qui leur semblaient à la fois les plus efficaces et les moins susceptibles de jeter le pays dans ces perturbations si souvent stériles, lorsqu'elles ne sont point désastreuses.

"Cette attitude, nous l'avons maintenue depuis le commencement de la lutte, et nous voudrions continuer à la maintenir, ne cessant d'exiger le redressement des torts dont nous souffrons, mais adaptant nos efforts aux circonstances, et réservant notre action future selon les phases à travers lesquelles le temps poussera notre cause."

Dans une lettre que M. le sénateur Bernier adressait au *Canada* d'Ottawa en mars dernier, il disait en parlant du référé de notre cause à la Cour Suprême : "La vérité est que nous n'avons été consulté en aucune façon. Nous subissons ces nouveaux délais, et cette nouvelle procédure, mais nous n'abandonnerons rien de nos droits. Nous ne croyons pas cependant qu'il serait dans l'intérêt de notre cause de nous poser comme des obstructionnistes. Ce triste rôle ne sera le nôtre qu'à la dernière extrémité.

"Le temps viendra de placer devant les chambres cette question des écoles ; vous, et vos collaborateurs, pourrez alors vous convaincre que les représentants du Manitoba n'ont rien sacrifié, rien trahi, et qu'ils ont toujours su se garder libres de tout compromis."

M. LaRivière, dans son discours à la dernière session, disait à son tour :

"Nous avons dû subir passivement ces procédés. Mais si les tribunaux décident la question contrairement à nos vœux, nous la transporterons sur le terrain politique, et, jusqu'à ce que justice nous ait été rendue, nous continuerons à réclamer."

Voilà notre attitude ; voilà ce que M. Bernier et M. LaRivière ont pu dire sans être démentis par Sa Grandeur Mgr Taché. Ils n'ont jamais dit, comme l'affirme déloyalement M. Tarte, que Mgr Taché "approuve l'attitude actuelle du cabinet sur la question des écoles."

L'attitude passive que nous observons n'implique pas nécessairement l'idée d'approbation. "Satisfaits," nous ne le sommes pas. Nous n'avons pas dit que nous l'étions. Mais comme le cabinet ne peut encore être accusé d'aucun acte hostile à notre cause, il nous paraît juste et prudent de ne pas lui susciter d'embarras. Si notre confiance est ultérieurement trompée, nous aurons le courage de nos convictions. En attendant, point de compromis, point de faiblesse, mais pas de violences inutiles. Nous ne devons pas jeter avant le temps notre pays dans l'une de ces crises où parfois tout se rompt, tout s'effondre. Il y a plus de patriotisme vrai dans cette attitude paisible mais ferme que dans la recherche des commotions vives, aux résultats imprévus.

En somme nous faisons ce que M. Tarte suggère dans un endroit de ces articles. Il s'exprime ainsi :

"La position des catholiques ne seraitelle pas plus forte, plus logique, s'ils disaient :

"Nous maintenons intact notre recours au gouverneur-général en conseil."

Mais c'est exactement notre attitude ; nous n'avons jamais fait autre chose.

M. Tarte ajoute, il est vrai : "Nous ne prenons part à aucun procédé, car nous voyons le jeu auquel vous vous livrez."

Quant à cela, c'est autre chose. Sous la réserve de nos droits, nous avons déjà pris part aux procédés ; peut-être le ferons-nous encore. Cela nous paraît plus digne, plus droit, plus fructueux ; et cela ne compromet rien. Ce n'est point parce que nous aurons pris toutes les occasions de nous défendre que nous devrons perdre ou simplement affaiblir nos légitimes réclamations,—même s'il y avait quelque faux jeu derrière le rideau.

M. Tarte prétend expliquer son grand zèle par ces mots :

"Il s'agit dans la question des écoles non seulement d'instruction religieuse, mais aussi, *mais surtout d'une chose matérielle, de l'avenir de la race et de la langue françaises !*

Quelle queue de poisson ! M. Tarte mène ses lecteurs tambour battant quatre ou cinq colonnes durant apparemment à la défense des principes sur lesquels nous faisons reposer l'éducation de la jeunesse. Mais voilà que, soudainement et brusquement, il nous déclare que l'instruction religieuse lui serait après tout bien égale, pourvu que fût sauvegardée la chose matérielle qu'il appelle l'avenir de la race et de la langue françaises.

Il y a chez M. Tarte des audaces et des faiblesses inouies.

Le catholique sait placer au niveau qu'il convient les intérêts de race et de langue ; l'amour de la patrie fait partie de ses devoirs de chrétien. Mais il ne peut admettre que les intérêts religieux passent en second lieu. Le ciel avant la terre, telle est la sublimité de ses aspirations. Qui ne le comprend pas ainsi n'a pas ce qu'il faut pour diriger une campagne comme celle où se joue le sort de nos privilèges de sujets catholiques de la Grande Bretagne. Aussi, nous pensons bien que la voix de M. Tarte ira se perdre au fond de quelque carrefour sans importance. La masse du peuple continuera de lui préférer celles qui ont reçu mission d'enseigner et que les dédains du député de l'Islet ne parviendront pas à déconsidérer.

LA LANGUE FRANCAISE

Le *Star*, de Montréal, disait, il n'y a pas très longtemps :

Les Canadiens-français de Montréal et des faubourgs peuvent donner à leurs contemporains de langue anglaise une belle leçon de sagesse. Partout, les Canadiens-français s'aperçoivent que la connaissance des deux langues est essentielle au succès dans les affaires commerciales en ce pays. Il en résulte que les Canadiens-français apprennent avec une rapidité extraordinaire à parler et à écrire l'anglais. La plupart des Canadiens-français intelligents lisent aujourd'hui un ou deux journaux anglais. C'est ainsi qu'ils acquièrent ce qu'il faut pour réussir dans le commerce. Jamais les Canadiens-français n'ont été aussi recherchés par les maisons anglaises qu'ils le sont aujourd'hui. Par conséquent, les employés de langue anglaise dans les établissements importants éprouvent de la difficulté à soutenir cette concurrence, parce que le Canadien-français possède les deux langues, tandis que l'Anglais n'en possède qu'une. Bravo ! Jean-Baptiste !

Dans notre province, nos concitoyens d'origine anglaise ignorent presque tous notre belle langue française, et c'est probablement dû à cette ignorance que nous sommes victimes de leur persécution.

Les étrangers de distinction qui visitent notre pays ne peuvent cacher leur étonnement à ce sujet. Ainsi, l'autre jour, le prince Roland Bonaparte, visitant Winnipeg, n'a pu s'empêcher de témoigner sa surprise en constatant que les personnes marquantes d'origine anglaise ne savaient pas un mot de français, pendant que les Canadiens-français parlent avec facilité la langue d'Albion, qu'il parle lui-même parfaitement.

Le roi qui a dit : "autant de langues on parle, autant de fois on est homme," avait raison.

La connaissance de plusieurs langues, surtout celle du monde civilisé, de la diplomatie, des cours de l'Europe, c'est-à-dire de la langue française, est assurément une marque de distinction.

LE NOUVEAU SUPERIEUR GENERAL DES OBLATS DE MARIE IMMACULEE

Nous avons annoncé, la semaine dernière, l'élection du Très Rév. Père Jean-Baptiste-Louis Soulier, en remplacement du Très Rév. Père Fabre, supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Le Rév. Père Soulier est né en 1826, dans le diocèse du Tulle, département de la Corrèze, en France.

Membre de la Congrégation des Oblats depuis quarante-cinq ans, assistant-général depuis plusieurs années déjà, visiteur à différentes reprises de toutes les maisons de son Ordre répandu dans le monde entier, ce vénérable religieux connaît parfaitement les besoins et les ressources des diverses provinces. Une aussi longue expérience unie à une grande science et à une piété remarquable promettent donc une administration prudente, éclairée, féconde en œuvres.

Le Rév. Père Soulier a déjà visité la plus grande partie des missions de sa Congrégation au Canada et nous avons eu le bonheur de le voir à Saint-Boniface.

NOTRE GOUVERNEUR LE COMTE D'ABERDEEN SUCCESSEUR DE LORD STANLEY

Une dépêche de Londres nous a appris que le comte d'Aberdeen a été officiellement nommé gouverneur-général du Canada, en remplacement du comte Derby, autrefois Lord Stanley de Preston.

L'honorable John Campbell, Hamilton Gordon, est le septième comte d'Aberdeen qui fut fait ministre en 1854.

Le nouveau gouverneur-général a fait ses études à l'Université Saint Andrews, où il fut gradué en 1871.

Il entra à la chambre des Lords comme conservateur, mais durant la session de 1871, il désapprouva quelques actes de son parti.

Quand on discuta la question de l'Alfghanistan il vota contre le gouvernement de Lord Beaconsfield.

En 1875, il fut président de la Commision Royale, nommée au sujet des accidents de chemin de fer.

En 1877–78, il était un des membres du comité de la chambre des lords.

Reconnu en 1880 comme étant un membre ardent du parti libéral, il fut nommé lord lieutenant d'Abershire et haut commissaire à l'assemblée générale de l'Eglise Ecossaise.

Gladstone le nomma lord lieutenant de l'Irlande en 1886, et il s'occupa beaucoup de la question du *Home Rule*, ce qui le rendit populaire parmi les Irlandais.

Lord Aberdeen fait partie de plusieurs sociétés religieuses et philanthropiques, et dans la détresse du général Booth, de l'Armée du Salut, il souscrivit £1,000.

Il est marié à la fille du premier lord Tweenmouth.

Le nouveau gouverneur a déjà visité le Canada et a demeuré un an à Hamilton.

Il est grand propriétaire au Nord-Ouest.

UN CONGRES NATIONAL

Les directeurs de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont décidé d'organiser un Congrès National dont les séances auront lieu durant la célébration de la grande fête du mois de juin prochain.

L'hon. juge L. O. Loranger a été nommé président et M. L. P. Demers secrétaire de ce Congrès.

Les séances dureront quatre jours.

Toutes nos sociétés nationales du Canada et même de l'étranger sont invitées à ce Congrès.

A la première séance du 26 juin on discutera la question des écoles séparées, celle de la langue française et de l'émigration. Cette séance sera consacrée exclusivement aux sociétés-sœurs venant de l'étranger. L'on s'informera soigneusement de la condition sociale, religieuse, nationale, morale et matérielle de nos compatriotes émigrés. M. L. O. David a préparé et fait imprimer une quinzaine de questions qui seront envoyées à toutes les sociétés canadiennes de l'étranger pour qu'on les étudie d'avance et que l'on charge des délégués d'y répondre au Congres de Montréal. Ces questions se rapportent à la population, au nombre des écoles, églises et aux différents besoins éprouvés par les nôtres dans les centres canadiens des Etats-Unis.

Pour nous, Manitobains, la première et la seconde de ces propositions sont assurément celles qui nous intéressent le plus.

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

La plus petite de nos provinces canadiennes vient de changer presque radicalement sa constitution.

Le conseil législatif et l'assemblée législative ont été abolis pour être remplacés par une chambre composée de trente députés, dont quinze élus par des électeurs possédant des qualifications foncières valant au moins $375, et les quinze autres élus par tout l'électorat.

Aucun changement ne pourra être fait à cette nouvelle constitution sans l'approbation des deux tiers des votes dans le nouveau corps législatif.

Nouvelles Religieuses

Les RR. PP. Brault et Tourangeau, de la Compagnie de Jésus, et autrefois protesseurs au collège de cette ville, ont été ordonnés prêtres par Mgr l'Archevêque de Montréal.

M. l'abbé L. Raymond Giroux, curé de Sainte-Anne des Chênes, célèbre aujourd'hui ses noces d'argent au milieu de ses paroissiens. Nous donnerons un compte-rendu de cette fête dans notre prochaine feuille.

Mgr Tanguay, l'auteur du *Dictionnaire Généalogique* des familles canadiennes, a célébré son jubilé sacerdotal, le 16 courant, au séminaire de Québec.

M. l'abbé Turcot, curé de l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil, est décédé la semaine dernière à un âge très avancé.

La *Semaine Religieuse* de Bayonne, France, annonce que Sa Sainteté Léon XIII donnera le titre de Vénérable à la Pucelle d'Orléans, Jeanne d'Arc, avant la fin de son jubilé épiscopal.

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, le Rév. Père Banckaert, C. SS. R., a été nommé curé de la paroisse de Sainte-Anne, à Montréal, en remplacement du Rév. Père Catulle qui vient d'être choisi par ses supérieurs comme vice-provincial pour le Canada.

Les avocats défenseurs de la cause de Jeanne d'Arc travaillent activement, sous la direction du célèbre avocat Alibrandi, à rédiger la réponse aux objections soulevées par le promoteur de la Foi, afin que, sur la base de cette réponse et des documents à l'appui, la Congrégation des Rites puisse décider l'introduction de la cause. Vu l'importance de la question et le soin qu'y mettent les avocats défenseurs, la séance des Rites à tenir à cet effet ne pourra guère avoir lieu avant le mois d'août.

Dimanche, le 7 courant, a eu lieu à Rome, la bénédiction solennelle des cinq martyrs de l'ordre des Frères-Prêcheurs qui confessèrent la Foi en Chine à la fin du siècle dernier : Pierre Sanz, évêque titulaire de Mauricastre et vicaire apostolique dans la province de Fo-kien ; François Serrano, évêque titulaire élu de Tipassa et vicaire apostolique dans cette province ; Joachim Boyo, Jean Alcober et François Diaz.

M. l'abbé Alphonse Séguin, curé de Sainte-Cunégonde, Montréal, est décédé le 19 courant, dans son presbytère. Né à Rigaud le 28 octobre 1842, M. l'abbé Séguin a fait ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et son cours théologique au séminaire à Montréal. Il a été vicaire à Saint-Jean et à Verchères avant d'être nommé curé à Sainte-Cunégonde.

Mademoiselle Rose Préfontaine, de Saint Eustache, Manitoba, a fait profession chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Hyacinthe, samedi, le 31 courant. Mgr l'Evêque de Druzipara présidait la cérémonie.

LA BAIE D'HUDSON

M. Charles Baillargé, ingénieur de la ville de Québec, vient de publier une brochure sur la Baie d'Hudson.

M. Baillargé propose la construction d'un chemin de fer qui traverserait le riche pays de la rivière Rupert, du lac Mistassini et viendrait rejoindre le chemin de fer du Lac Saint-Jean à Roberval.

L'exécution de ce projet permettrait d'exploiter les pêcheries de la Baie d'Hudson qui sont, paraît il, d'un rapport considérable.

A quand notre chemin de fer de la Baie d'Hudson ?

ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'élection des officiers de notre Association Saint-Jean-Baptiste a eu lieu dimanche et a donné le résultat suivant :—

Président, Jos. Turenne ; vice-président, S. A. D. Bertrand ; 2nd vice président, J. Ernest Cyr ; secrétaire-archiviste, J. A. Prendergast ; secrétaire - correspondant, O. Manseau ; trésorier, T. Pelletier ; assistant trésorier, Médéric Cyr ; assistant secrétaire archiviste, Ed. Guilbault ; bibliothécaire, Chs. Cusson ; médecins, Drs Lambert et d'Eschambault ; commissaires ordonnateurs, Louis Fournier, Jos Mager et Jos. Senez ; portes-étendards, E. Chamberland et M. Ménard ; portes drapeaux, N. Despatis et C. E. Masse ; comité de régie, anciens présidents, Eug. Paradis, Jos Buron, I J. Lavoie, T. Sénécal, E. Jean et Ed. Trudel.

Choses et Autres

L'hon M. Mercier a donné une conférence publique à Québec, sous les auspices de l'Union des Tailleurs de cuir. S'il n'y a pas eu de cuirs dans son discours, il a néanmoins dit, comme vérité, des choses dures à cuire.

M. l'abbé Henri Gauthier, prêtre de Saint-Sulpice et professeur au Collège de Montréal, prépare en ce moment une histoire du Canada. L'auteur est canadien, né à Montréal même.

M. François Belleau, du Maine, est nommé consul américain à Trois-Rivières.

M. Erastus Wiman, qui a fait toute une campagne, il y a deux ans, en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis, qu'il habite lui-même, vient de faire une cession générale de ses biens en faveur de ses créanciers.

Depuis le 12 mai, dix-huit banques ont fait faillite dans l'ouest des États-Unis. Nos voisins ont à souffrir considérablement et l'année 1893 sera pour eux très lourde à traverser. Tout n'est pas rose pour les Américains.

L'empereur d'Allemagne voudrait bien se réconcilier avec le prince de Bismark. Tout n'est pas rose dans la politique allemande.

La domination prussienne n'est guère populaire en Bavière. Un journal de Munich dit que ce serait un déshonneur pour la Bavière de passer au rang des tributaires de la Prusse. Mieux vaudrait, ajoute ce journal, le démembrement de l'empire.

Les Cortez d'Espagne ont récemment eu une séance qui a duré cinquante-quatre heures sans répit. Plusieurs députés dormaient sur leurs pupitres. Une crise ministérielle est imminente.

Le *Gaulois* annonce que Cornélius Herz a écrit au gouvernement français pour l'informer qu'il publiera les documents qu'il possède et qui sont compromettants pour plusieurs hommes d'État marquants, si l'on ne renonce pas à demander son extradition à l'Angleterre. Il demande aussi que l'on reconnaisse les services qu'il a rendus à la science et que la famille Reinach fasse cesser les poursuites intentées contre lui pour le payement d'un million de francs à titre de dommages-intérêts ; autrement il mettra sa menace à exécution.

La duchesse d'Aberdeen, femme de notre futur gouverneur-général, vient d'être élue présidente du grand Congrès des femmes, à Chicago.

La navigation est ouverte sur le Lac Supérieur ; les bateaux du C. P. R vont commencer leur service régulier.

La sècheresse est si grande au Mexique que dans certaines parties du pays l'eau se vend jusqu'à huit dollars la barrique.

Les séances de la commission arbitrale de la mer de Behring sont remises à quelques jours. Le magnifique exposé des droits internationaux fait par Sir Charles Russell restera historique. C'est la réfutation la plus complète qui pourrait être apporté aux prétentions américaines.

Les eaux de l'Ottawa sont extrêmement hautes, à tel point que le village de la Gatineau menace d'être submergé tout comme en 1876. Les eaux d'en haut ne sont pas encore arrivées, et il pleut à plein ciel depuis plusieurs jours.

La sècheresse qui a régné en Europe, ces deux derniers mois, a fait un tort considérable aux cultures. Mais, d'autre part, un journal anglais se demande si la grande sècheresse n'aurait pas tué le bacille du choléra, conformément à la théorie du docteur Robson Roose exposée dans la *New Review !* Alors, la sècheresse aurait largement ses compensations.

La tempête que nous avons eue ici, la semaine dernière, a eu ses échos dans les provinces de l'est, jusqu'à Québec. Là, les rivières ont débordé et l'eau s'est répandue sur les rives, causant partout des dommages considérables.

PERSONNEL

Le Rév. M. Ritchot, curé de Saint-Norbert, était à Saint-Boniface lundi dernier.

M. l'abbé J. D. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, est parti hier soir pour aller visiter ses parents dans la province de Québec. M. Fillion est natif de Saint-Hermas.

Bon voyage et heureux retour.

L'hon. Robert Watson, ministre des Travaux Publics de cette province, est parti lundi pour aller à Ottawa.

M. et Mme Louis Gagnon, de cette ville, en promenade dans la province de Québec depuis l'automne dernier, sont revenus jeudi.

M. Jean-Baptiste Dubuc, directeur de l'usine métallurgique du Dr Webb, de Shelburne, Etat du Vermont, est venu faire une visite à ses frères de Manitoba : l'hon. juge Dubuc, de Saint-Boniface ; M. Agénor Dubuc, de Lorette, et M. Eugène Dubuc, de Sainte-Anne-des-Chênes. Tous quatre assistaient à la messe de la cathédrale, dimanche dernier. Trois autres frères habitent également l'Etat du Vermont et occupent aussi une position honorable. M. Dubuc est parti mardi pour retourner chez lui en passant par Chicago, où il doit revoir l'Exposition.

M. Camille Bernier, frère de l'honorable sénateur Bernier, de Saint-Boniface, a été reçu médecin à Montréal, après de brillants examens. M. le Dr Bernier se fixe à Montréal.

Chronique Locale.

—Plus de cent immigrants sont arrivés à Winnipeg dans la journée de dimanche.

—Il y a eu un incendie à Winnipeg qui a détruit l'imprimerie Buckle, sur la rue Princesse.

—Plusieurs éboulis causés par l'eau ont eu lieu à Winnipeg, sur les bords de la Rivière-Rouge.

—Grands vents la semaine dernière. A Winnipeg, le toit des usines du Northern Pacific a été endommagé. A Saint-Boniface quelques clôtures ont été renversées.

—Cent soixante et huit immigrants tenus en quarantaine depuis plusieurs semaines ont été relâchés dimanche dernier. Il y a eu six cas de petite vérole parmi eux.

—PERDUE : — Le 19 courant, une pipe en racine de bruyère (Briar Root), montée en argent, bout d'ambre. Récompense libérale à celui qui la rapportera à ce bureau.

—La " Mixture Térébenthinée du Dr Lambert " guérit tous les rhumes, bronchites, croups. Aussi très recommandée pour maladie de rognons et de vessie. Vendue chez M. Alphonse Phaneuf, épicier, et à la Pharmacie Saint Boniface.

—Conversation entendue au téléphone :

Hello central !

Hello !

Quelle nouvelle ce matin ?

La nouvelle c'est que la maison Anderson & Lemieux vient de subir un grand changement et qu'à l'avenir M. Lemieux seul sous le nom de C. D. Anderson & Cie, continuera comme par le passé d'importer les meilleures marchandises des marchés de l'Est et qu'il se propose de faire un commerce considérable avec la pratique de langue française à son ancien poste, au numéro 245 rue Principale, Winnipeg.

NAISSANCES

AUGER—En cette ville, le 19 courant, l'épouse de M. Jos. C. Auger, du département des douanes, un garçon.

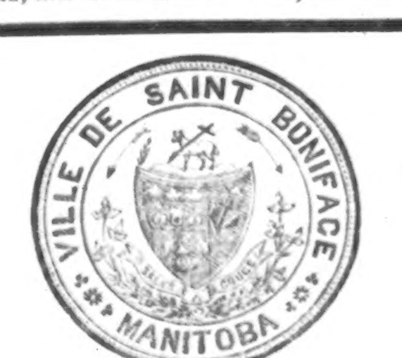
LAMONTAGNE—En cette ville, le 20 courant, l'épouse de M. Modeste Lamontagne, un garçon.

GAGNON—En cette ville, le 12 courant, l'épouse de M. Phidime Gagnon, un garçon.

DECES

DUMAIS—A Lorette, le 18 courant, Eléonore Bouvette, épouse de M. Maxime Dumais, fils, à l'âge de 23 ans.

POULIN—A Saint-Jean-Baptiste, le 9 courant, à l'âge de 6 ans, 11 mois et 7 jours, Anna, fille de M. Louis Poulin, boucher.



Toutes personnes endettées envers la ville pour taxes de capitation (poll tax) sont par les présentes notifiées d'avoir à payer d'ici au 15 Juin prochain. Après cette date des poursuites seront prises contre tous les retardataires.

23 Mai 1893.

THÉO. BERTRAND,
Sec.-Trésorier.

4i 24-5-93

—Démangeaison chez l'homme et tous les animaux, guérie dans l'espace d'une demi-heure, par la lotion sanitaire de Woolford. Elle n'a jamais manqué. Garanti par tous les pharmaciens.

—Liniment anglais pour éparvins, fait disparaître chez les chevaux toutes bosses ou difformités sèches, molles ou calleuses, éparvins sanguins, jardons, calus, entorses, maux de gorge, toux, etc. Epargnez $50 en faisant l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens.

—*Rhumatisme guéri en une journée* :— Le remède " South American Rhumatic Cure " pour rhumatismes et névralgie, guérit radicalement dans un à trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. Le mal disparait sans délai. La première dose soulage beaucoup. 75 cents. Garanti par tous les pharmaciens.

—Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind., dit : " Je souffrais depuis trois ans des nerfs, de faiblesse d'estomac, de dyspepsie et d'indigestion, au point que ma santé était compromise. J'achetai une bouteille du remède " South American Nervine " qui me fit plus de bien que pour $50 de soins médicaux. Je conseillerais à toute personne faible d'employer ce remède précieux et agréable. Je considère que c'est la médecine la plus merveilleuse qui soit au monde." Faites l'essai d'une bouteille. Garanti par tous les pharmaciens. 26-4

A Propos d'Agriculture.

SOINS A DONNER AUX PIEDS DES CHEVAUX

Le pied du cheval doit recevoir de l'éleveur des soins constants. Tant que le cheval demeure dans les pâturages ou ne marche que sur un terrain doux la corne ne s'use pas trop vite ; souvent même elle pousse avec trop d'abondance et il est quelquefois bon de retrancher quelques parties saillantes. Il faut néanmoins procéder à cette opération avec un grand soin afin de ne pas déformer le pied du cheval.

Le poulain doit être ferré de bonne heures, à l'âge de 18 mois ou deux ans au plus tard. Les défauts qui se remarquent dans l'allure ne proviennent souvent que de la ferrure tardive.

Il faut, aux jeunes poulains, faire adapter des fers légers retenus par un petit nombre de clous, six au plus.

L'éleveur doit aussi apporter un grand soin dans le choix de l'ouvrier qui va pour la première fois ferrer ses poulains ; si l'on a affaire à un ouvrier brutal ou maladroit, il y a les plus grandes chances pour que le cheval maltraité se souvienne et devienne méchant.

On a remarqué qu'un jeune animal qui est mal nourri et qui reçoit une grande quantité de nourriture peu substantielle, présente un ventre volumineux, ce qui donne un trop grand poids à son corps ; ses boulets cèdent en arrière et il devient assis sur ses boulets ; il devient en outre clos de derrière.

Au contraire, un poulain qui reçoit une nourriture forte sous un petit volume est léger. S'il exerce sur un terrain dur le boulet ne se porte presque pas en arrière. La pince des sabots s'use, les talons s'élèvent, l'animal reste droit ; s'il vit à l'écurie sur une épaisse litière, son sabot ne s'use pas, il acquiert une grande longueur en pince et le boulet est rejeté en arrière.

Si l'on ne donne pas assez de liberté au poulain, sa poitrine se rétrécit ; la pince du sabot est reportée et il a des tendances à devenir panard.

Une trop forte inclination du sol de l'écurie donne aux jarrets un poids trop fort à supporter ; alors ceux-ci fléchissent et se coudent.

Chez le poulain qui a continuellement le pied dans l'humidité, le sabot s'élargit, s'évase ; la corne s'amollit.

Au contraire, lorsque le sol est sec, la corne durcit et le sabot devient petit.

Lorsque, dans une écurie, la porte où se fait habituellement le service se trouve derrière le poulain, celui-ci se tourne continuellement de ce côté sans que ses pieds changent de position. Les talons du pied sur lequel il tourne se portent en dehors ; au bout d'un certain temps, le jeune animal devient panard d'un côté et cagneux de l'autre.

On voit quels soins il faut apporter à l'élevage des poulains, car la plupart des défauts de leurs membres proviennent presque toujours de l'incurie de l'éleveur.

EPOQUE CRITIQUE POUR LE BÉTAIL

Le printemps est pour le bétail l'époque la plus critique de l'année. Ce dernier perd l'appétit, il ne touche presque plus au fourrage sec qui a été sa principale nourriture durant les longs mois de l'hiver ; il désire ardemment l'herbe tendre du pâturage qui, entre parenthèse, se fait joliment attendre ce printemps.

Tout de même, le cultivateur ne doit pas trop se presser de mettre ses bestiaux au pâturage pour plusieurs raisons : une des principales, c'est que s'il veut avoir de l'herbe dans ses pâturages, il ne doit point la faire dévorer au moment où elle commence à pointer, car ainsi rasée, l'herbe ne repousse qu'avec beaucoup de difficulté, souvent elle ne repousse pas du tout. Ensuite, il vaut mieux nourrir les bestiaux pendant quelques jours de plus à l'étable que de les envoyer au champ paître une herbe peu nutritive et partant les faire souffrir de la faim. Ajoutons à cela que les pâturages toujours très humides au printemps se foulent trop sous le pied du bétail : le sol se durcit tellement à plusieurs endroits qu'il n'y pousse plus rien de l'été.

Ainsi donc, à tous les points de vue, tant pour le bétail que pour les pâturages eux-mêmes, il vaut mieux au printemps retarder un peu plus qu'un peu moins, avant de donner au bétail la clef des champs. En attendant, le cultivateur qui a à cœur ses intérêts doit redoubler de soins pour son étable. Tous les jours, il doit faire sortir ses vaches durant quelques heures pour les habituer au soleil qui devient plus ardent ; il doit les nourrir avec une nourriture succulente, les vaches n'aiment plus les fourrages secs à cette saison. C'est alors que le hache-paille devient utile, car en hachant le fourrage, en l'humectant, en y mettant du son de blé, du gru et en faisant fermenter le tout un peu, le cultivateur procure à ses vaches une nourriture succulente et riche qui fait oublier à ces dernières l'herbe des prés à laquelle elles aspirent instinctivement et continuellement.

Il est bon aussi de purger les vaches à cette époque de l'année. Dans ce but je recommande par expérience la recette suivante qui a été publiée il y a quelques années par la *Gazette des Campagnes* :

Prenez une livre de funigré ou sinigrain ; 4 onces de muriate d'ammoniaque ; 4 onces de sulfure noir d'antimoine ; une livre de souffre ; 2 onces de sel de cuisine. Pulvérisez et mêlez.

Vous donnez de ce mélange une cuillerée à soupe trois fois par jour, dans du son de blé ou de la moulée.

Cette poudre est d'un avantage incalculable pour les cultivateurs, les amateurs et autres ; elle a la propriété de purifier le sang, d'augmenter l'appétit, de donner aux animaux une peau molle et souple, un poil doux et luisant, c'est pour les animaux domestiques une panacée universelle pour ainsi dire.

Pour terminer ces remarques je dirai : Cultivateurs, il se fera durant la saison prochaine une riche moisson de beurre et de fromage, il viendra des milliers de piastres dans la province de cette source. Etes-vous prêts à prendre votre part de ces milliers de piastres ? Le soin que vous avez donné à vos vaches durant l'hiver, celui que vous prendrez d'elles au printemps et durant l'été répondra pour vous à cette question.

PROVERBE BON À MÉDITER

" Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait," dit le proverbe ; rien n'est plus vrai. Si les cultivateurs méditaient plus ces paroles, ils s'en trouveraient mieux. L'autre jour, en conversant avec un bon vieux cultivateur, je cueillis de lui le propos suivant : " A quoi bon toutes ces conférences sur l'agriculture ; ce n'est ni plus, ni moins qu'un moyen de voler le gouvernement et partant nous voler ; le mieux dans tout cela c'est le conférencier. Imaginez-vous que l'autre jour un des conférenciers nous disait qu'il vaut mieux labourer deux fois qu'une ; la belle affaire, tout le monde sait cela ; mais la chose est-elle possible ? A ce compte on ne pourrait qu'ensemencer le quart, ou la moitié de nos terres.

Combien de cultivateurs raisonnent ainsi malheureusement. " Mais oui, ce serait beaucoup mieux de n'ensemencer que le quart ou la moitié de vos terres et d'y bien faire les travaux de culture que de les ensemencer entièrement mais à la hâte. Ameublissez votre sol, rendez-le aussi meuble que votre jardin potager et vous verrez quelles belles récoltes il vous rendra. Le grain que l'on sème dans un sol dur, non ameubli, resssemble à un homme qui meurt de faim en face d'un monceau de pièces d'or qu'il ne peut atteindre ; les racines de ce grain nourriraient abondamment la tige qu'elles supportent, mais elles ne peuvent pénétrer dans le sol tant il est dur et compact, et s'emparer de de la nourriture qu'il recèle.

Bien ameublir le sol est l'un des secrets du succès en agriculture aujourd'hui.

DE L'ÉLEVAGE DES VEAUX

Voulez-vous avoir du succès dans l'élevage des veaux ? Suivez les conseils suivants que je trouve dans le *Farming World* :

" La première cause du succès dans cet élevage, c'est la régularité : soignez toujours à la même heure et de la même manière. Il faut par dessus tout éviter de soigner trop abondamment ; l'excès dans la nourriture tue plus de veaux que l'excès contraire. Le lait doit être donné à la température du sang, c'est-à-dire de 80 à 100 degrés, un thermomètre est indispensable pour constater cette température. L'on néglige aussi trop souvent le seau avec lequel on soigne, tous les jours, il faut l'*ébouillanter* et le tenir dans une entière propreté. La diarrhée, ce grand obstacle à l'élevage des veaux, indique ordinairement une mauvaise digestion, elle provient le plus souvent d'un excès de nourriture ; le lait donné froid peut aussi occasionner cette maladie. Une cuillerée d'eau de chaux dans le lait chaque fois que l'on fait boire le veau a donné les meilleurs résultats ; rarement la diarrhée résiste à ce traitement.